

PROCÉDURE RECOMMANDÉE POUR LE MONTAGE DES ÉCHAFAUDAGES

Introduction

Ce guide a été préparé par l'Institut des échafaudages, du coffrage et de l'étalement pour aider les entrepreneurs, les architectes, les ingénieurs, les revendeurs, les monteuses et les utilisateurs, etc. à utiliser correctement le matériel d'échafaudage. Les règles de sécurité pour les échafaudages publiées par l'Institut doivent être utilisées conjointement avec la présente publication, ainsi qu'avec les instructions d'utilisation des échafaudages fournies par le fabricant. Les précautions et exigences de sécurité prescrites par les agences locales, nationales et fédérales, y compris l'OSHA, doivent être respectées à tout moment et les personnes travaillant avec des systèmes d'échafaudage doivent être équipées des dispositifs de sécurité requis.

Nomenclature

1. **Accessoires** - Les articles autres que les cadres et les contrefiches utilisés pour faciliter la construction des échafaudages et des structures.
2. **Vérin à vis** - Dispositif composé d'une vis filetée et d'une poignée de réglage utilisé pour le réglage vertical de l'échafaudage.
3. **Platines** : dispositif utilisé pour répartir la charge des montants.
4. **Échelles** - Échelle séparée fixée à la structure de l'échafaudage ou intégrée au cadre de l'échafaudage.
5. **Roulettes** - Roues d'une dimension et d'une unité appropriées conçues pour être fixées à la base d'une tour et contenant un frein pour empêcher les roues de tourner.
6. **Goupille d'accouplement** - Dispositif utilisé pour aligner et relier verticalement les cadres de construction ou des étages.
7. **Contreventements transversaux** - Système d'éléments reliant des cadres ou des panneaux d'échafaudage pour former une structure de tour.
8. **Dispositif d'extension** - Tout dispositif utilisé pour obtenir le réglage vertical d'un échafaudage, autre qu'une vérin à vis.
9. **Facteur de sécurité** - rapport entre la charge ultime et la charge admissible.
10. **Cadre ou panneau**⁺ : principale unité structurelle préfabriquée et soudée.
11. **Garde-corps** : rail fixé à des montants et érigé le long des côtés et des extrémités exposés des plates-formes.
12. **Contreventement diagonal horizontal** - Contreventements diagonaux disposés horizontalement entre les cadres d'un échafaudage.
13. **Cadre de construction**⁺ - Le nombre de cadres empilés les uns au-dessus des autres dans une direction.
14. **Dispositif de verrouillage** - Dispositif utilisé pour fixer la traverse au panneau.
15. **Traverses ou poutrelles** - Élément porteur horizontal distinct.
16. **Tours roulantes** - Structure composite composée de cadres, de contreforts, de plates-formes, de garde-corps et d'accessoires supportés par des roulettes.
17. **Charge de jambe sûre** - La charge qui peut être imposée directement à la jambe du cadre en toute sécurité.
18. **Charge horizontale sûre du cadre d'échafaudage** - La charge qui peut être imposée directement et en toute sécurité à un élément horizontal.
19. **Plan d'échafaudage** - Dessin technique préparé avant le montage et montrant la disposition de l'équipement pour une utilisation appropriée de l'échafaudage.
20. **Support latéral** - Unité de bras en porte-à-faux, soutenue par le cadre de l'échafaudage.
21. **Cale**⁺ - Une semelle, généralement en bois, qui distribue les charges verticales des montants au sol.
22. **Ancrage** : élément de tension et de compression utilisé pour fixer solidement l'échafaudage à une structure.
23. **Plinthe** - Barrière fixée le long des côtés et des extrémités d'une plate-forme, pour empêcher la chute de matériaux.
24. **Tours** - Structure composite composée de cadres, de contrefiches et d'accessoires.
25. **Charge ultime** - Charge maximale pouvant être appliquée à l'échafaudage et provoquant la rupture par flambage des éléments de la colonne ou par déformation d'un composant. ⁺ Ces termes peuvent être utilisés comme synonymes.

Inspection du matériel d'échafaudage avant le montage

Les trois principaux domaines d'inspection sont la corrosion, la rectitude des éléments et les soudures. Ceci s'applique à tous les composants d'un système d'échafaudage.

1. **CORROSION** - Un équipement d'échafaudage fortement rouillé ou érodé est un signe révélateur d'abus ou de négligence.
2. **RECTITUDE DES ÉLÉMENTS** - Une mauvaise manipulation, le transport et le stockage peuvent endommager le matériel d'échafaudage. Tous les éléments de l'échafaudage doivent être droits et exempts de courbures, de plis ou de bosses.
3. **SOUDURES** - L'équipement doit être contrôlé avant utilisation pour vérifier que les soudures ne sont pas endommagées et toute pièce d'équipement présentant

des soudures endommagées ou une nouvelle soudure au-delà de la soudure d'usine originale ne doit pas être utilisée. La référence à la soudure d'usine concerne l'emplacement et la qualité des soudures.

Bien que la CORROSION, la RECTITUDE et les SOUDURES soient les principales préoccupations, d'autres composants doivent être vérifiés.

4. Les dispositifs de verrouillage des cadres et des entretoises doivent être en bon état de fonctionnement et, dans le cas contraire, doivent être réparés ou remplacés avant leur utilisation.
5. Les axes d'accouplement doivent aligner efficacement les pieds du cadre ou du panneau.
6. Les croisillons pivotants doivent avoir le pivot central solidement en place.
7. Les freins des roulettes doivent être en bon état de marche et, dans le cas contraire, doivent être réparés ou remplacés avant l'utilisation.

Charges portantes sûres pour les sols

Étant donné que les charges admissibles (portance) sur divers sols et roches varient de moins de 1 000 p.s.f. à plus de 50 000 p.s.f., il faut déterminer avec soin la capacité du sol pour chaque travail d'échafaudage, sachant que les conditions météorologiques peuvent transformer un sol convenable en une situation dangereuse. Par exemple, de l'argile sèche dont la capacité portante admissible est de 8 000 pieds carrés peut devenir très plastique après une pluie et tomber à moins de 2 000 pieds carrés.

Il faut également veiller à ne pas perturber excessivement le sol. Si un remblai est nécessaire dans des

zones où des échafaudages sont utilisés, un ingénieur qualifié doit être consulté quant aux matériaux et au compactage.

Fondations

L'objectif d'une bonne fondation ou d'une cale est de répartir la charge de l'échafaudage sur une surface de sol appropriée. La taille de la semelle ou de la cale est déterminée par la charge totale supportée sur une surface de sol particulière, et par la nature du sol supportant ces cales.

La charge totale doit être calculée et les seuils conçus en conséquence.

Lors de la construction d'un échafaudage à partir de terre ou de remblai, les zones doivent être nivelées et les cales espacées de manière à assurer une stabilité adéquate pour tous les pieds de l'échafaudage.

Érection de cadres

Le travail de montage de l'échafaudage doit être effectué sous la supervision d'une personne ayant l'expérience et l'aptitude nécessaires pour assurer une installation sûre et qui est familiarisée avec toutes les réglementations locales, nationales et fédérales concernant les échafaudages, ainsi qu'avec les règles de sécurité des échafaudages du SSFI.

Il incombe à la personne qui supervise le montage de l'échafaudage de veiller à ce que tous les composants et les dispositifs de verrouillage soient en état de marche et qu'aucun matériel endommagé ou détérioré ne soit utilisé pour le montage. Si un échafaudage est endommagé après le montage du matériel, les ouvriers ne sont pas autorisés à y monter avant que les éléments endommagés aient été réparés ou remplacés.

Une planification préalable permet de faciliter le montage de l'échafaudage. L'équipement doit être déchargé aussi près que possible de la zone d'utilisation et doit être disposé dans l'ordre dans lequel il sera utilisé. Les vérins à vis doivent être réglés sur leur position finale approximative avant de monter l'échafaudage. À ce moment-là, une personne doit vérifier que tous les panneaux qui nécessitent des goupilles d'accouplement en sont pourvus. Consultez les règles de sécurité telles que recommandées par l'Institut.

Après avoir monté le premier niveau de cadres d'échafaudage, mettez tous les cadres d'aplomb et de niveau (à l'aide d'instruments) afin que, quelle que soit la hauteur de l'installation finale de l'échafaudage, les cadres supplémentaires soient également correctement alignés.

Au fur et à mesure du montage, attachez solidement tous les échafaudages à la structure aux extrémités et au moins tous les 30' horizontalement, et à des intervalles de hauteur ne dépassant pas* 4 fois la dimension minimale de la base. Les échafaudages soutenus doivent être empêchés de basculer par des stabilisateurs ou d'autres moyens. Les cadres d'échafaudage doivent être fixés ensemble au niveau des broches d'accouplement lorsqu'il existe un risque de soulèvement.

Lorsque les échafaudages doivent être partiellement ou totalement enclos, des précautions spécifiques doivent être

prises pour garantir l'adéquation de la fréquence des attaches fixant l'échafaudage au bâtiment en raison des conditions de charge accrues résultant des effets du vent et des intempéries. Les composants de l'échafaudage auxquels les attaches sont fixées doivent également être vérifiés pour les charges supplémentaires.

Lors du montage de cadres de construction supplémentaires, travaillez toujours à partir de planches placées dans la structure de l'échafaudage. Déplacez les planches au fur et à mesure du montage.

Planches et accessoires

N'utilisez que du bois correctement inspecté et classé pour être utilisé comme planche d'échafaudage.

Les planches doivent avoir un chevauchement d'au moins 12" et dépasser de 6" le centre du support ou être clivées aux deux extrémités pour empêcher le glissement du support. Les extrémités non soutenues de la planche ne doivent pas dépasser les supports. Fixez la planche à l'échafaudage si nécessaire.

Tous les accessoires d'échafaudage doivent être utilisés et installés conformément aux procédures recommandées par le fabricant. Les accessoires ne doivent pas être modifiés sur le terrain.

Lors de l'installation de traverses (poutrelles) soutenues par des cintres ou des pinces, il faut veiller à ce qu'ils

dépassent d'au moins 6" le point d'appui. Assurez-vous également que les contreventements appropriés sont placés entre les traverses (poutrelles). Lorsque la portée entre les éléments d'appui est supérieure à 12 pieds, des contreventements supplémentaires entre les traverses (poutrelles) et l'élément de support peut être nécessaire. Ne pas étendre ou installer les traverses (poutrelles) en porte-à-faux en tant que supports latéraux sans tenir compte des charges qui seront appliquées ou transmises à l'échafaudage. Lors du serrage des traverses, c'est la capacité de serrage qui peut être déterminante plutôt que la capacité de la traverse. Consultez le fabricant de l'échafaudage.

Tous les supports doivent être placés correctement, les supports latéraux étant parallèles aux cadres et les supports d'extrémité à 90 degrés par rapport au cadre. Les supports ne doivent pas être pliés ou tordus par rapport à leur position normale.

Équipez toutes les zones planifiées ou mises en scène de garde-corps adéquats et ajoutez des garde-corps si nécessaire.

Inspection finale et quotidienne des échafaudages montés

Voici une liste de points à vérifier lors de l'inspection finale et quotidienne des échafaudages avant leur utilisation. Tous les points doivent être soigneusement vérifiés pour garantir un travail sûr et sans accident, et être revérifiés périodiquement.

1. Vérifiez qu'il y a un support approprié sous chaque pied de chaque cadre sur le chantier. Vérifiez également qu'il n'y a pas d'affaissement dû à la pluie.
2. Vérifiez que toutes les plaques de base et les vérins à vis sont bien en contact avec leurs supports. Tous les écrous de réglage doivent être bien serrés contre les pieds du cadre.
3. Il faut vérifier l'aplomb des cadres dans les deux sens.
4. S'il y a un écart entre l'extrémité inférieure d'un cadre et l'extrémité supérieure d'un autre cadre, cela indique qu'un vérin à vis doit être ajusté pour mettre les cadres en contact. Si cela n'aide pas, cela signifie que le cadre n'est pas d'équerre et doit être remplacé.
5. Chaque pied de chaque cadre doit être contreventé au pied correspondant du cadre suivant.
6. Lors du contrôle des croisillons, vérifiez également les dispositifs de verrouillage pour vous assurer qu'ils sont tous en position fermée ou qu'ils sont tous serrés.
7. Vérifiez que tous les planchers et accessoires sont correctement installés.
8. Vérifiez que tous les liens sont bien fixés entre la structure et l'échafaudage.
9. Vérifiez que tous les garde-corps sont en place.
10. Si l'échafaudage est fermé, vérifiez que des précautions supplémentaires ont été prises comme indiqué dans la section Montage. Vérifiez périodiquement que les attaches, les colliers, etc. ne bougent pas.
11. Assurez-vous que l'accès à la (aux) plate-forme(s) de travail est sûr.

Démontage d'échafaudages

Le travail de démontage d'un échafaudage doit se faire sous la supervision d'une personne ayant l'expérience et les aptitudes nécessaires. Les points suivants doivent être respectés lors du démontage.

1. Vérifiez si la structure de l'échafaudage n'a pas été modifiée d'une manière qui le rendrait dangereux et, le cas échéant, reconstruisez-la avant de commencer les procédures de démontage.
2. Démontez l'échafaudage de haut en bas. Commencez par retirer tous les accessoires du cadre en cours de démontage à ce moment-là.
3. Travaillez toujours à partir d'un minimum de deux planches placées sur le niveau de cadres inférieur à ceux qui sont enlevés. Descendez les planches vers le bas au fur et à mesure du démontage.
4. N'enlevez pas les attaches avant que le démontage n'ait atteint l'étage auquel elles sont attachées.
5. Restez toujours à l'intérieur de l'échafaudage. Ne montez pas à l'extérieur pour quelque raison que ce soit lors du démontage. Ne montez pas sur les traverses, les entretoises ou les cadres non contreventés.
6. Ne retirez les dispositifs de fixation que par le bas des cadres à retirer.
7. Abaissez les composants de l'échafaudage de manière sûre au fur et à mesure de leur démontage. Évitez de laisser tomber ou de jeter les composants, car cela pourrait endommager l'équipement ou blesser le personnel se trouvant en dessous.

Montage des tours roulantes

Lors du montage d'échafaudages roulants, les points supplémentaires suivants s'appliquent. Ces éléments s'ajoutent aux éléments d'application de la section précédente.

1. Les roulettes doivent avoir une capacité de charge et une taille adéquates par rapport à la hauteur de l'échafaudage, à la surface sur laquelle l'échafaudage doit être utilisé et conformément à tous les codes, ordonnances et règlements gouvernementaux, étatiques et locaux.
Les roulettes à tige lisse doivent être fixées au panneau ou au vérin à vis par des goupilles ou tout autre moyen approprié.
2. Ne rallongez pas les vérins à vis des tours roulantes de plus de 12".
3. La hauteur de la plate-forme ne doit pas dépasser* quatre (4) fois la plus petite dimension de la base, sauf si elle est haubanée ou autrement stabilisée.
4. Des contreventements diagonaux horizontaux doivent être utilisés près du bas, du haut et à des intervalles de 20 pieds mesurés à partir de la surface de roulement.
5. Lorsque des supports latéraux sont utilisés, il faut tenir compte de l'effet de renversement que ces supports auront sur la stabilité de la tour.
6. Faites des croisillons à chaque levée - des deux côtés.
7. Installez des garde-corps.

8. Planche selon la section Planche et accessoires de la procédure d'érection.

* EXCEPTIONS : Trois fois en Californie, Ohio, Oregon, Montana, Maine ; 3-1/2 fois à Washington.

Inspection finale des tours de laminage

Les points supplémentaires suivants doivent être vérifiés lors de l'inspection finale des échafaudages roulants avant leur utilisation. Ces points s'ajoutent aux points applicables couverts par la section précédente intitulée "Inspection finale des échafaudages montés".

1. Vérifiez que la hauteur de la plate-forme ne dépasse pas* quatre (4) fois la plus petite dimension de la base, à moins que l'échafaudage ne soit correctement haubané ou autrement stabilisé.
2. Vérifiez que, si des vérins à vis ont été utilisés, ils ne dépassent pas les 12".
3. Vérifiez que les freins des roulettes sont en bon état de marche et qu'ils sont appliqués lorsque la tour n'est pas déplacée.
4. Inspectez pour vous assurer que des renforts diagonaux horizontaux ont été placés près du bas, du haut et à des intervalles de 20' mesurés à partir de la surface de roulement. Un crochet sur une plate-forme manufacturée, correctement fixé au cadre supérieur, peut être équivalent au renfort diagonal horizontal supérieur.
5. Des contreventements transversaux ont été installés des deux côtés de chaque ascenseur.
6. Vérifiez la zone dans laquelle l'échafaudage doit être utilisé pour vous assurer qu'il n'y a pas d'obstruction dans, sur ou au-dessus du sol qui pourrait empêcher l'utilisation correcte et sûre de l'échafaudage roulant.

7. Vérifiez la présence de garde-corps.
8. Vérifiez que toutes les planches et les plates-formes fabriquées sont correctement installées.
9. Assurez-vous que l'accès à la (aux) plate-forme(s) de travail est sûr.

CONSULTEZ LES RÈGLES DE SÉCURITÉ DE L'INSTITUT DES ÉCHAFAUDAGES, DU COFFRAGE ET DE L'ÉTAIEMENT AVANT D'UTILISER UN ÉCHAFAUDAGE.

Les procédures décrites dans ce guide décrivent les procédures conventionnelles de montage et de démontage des systèmes d'échafaudage. Cependant, les équipements et les systèmes diffèrent et, par conséquent, il faut toujours se référer aux instructions et aux procédures du fabricant ou du fournisseur de l'équipement. Comme les conditions sur le terrain varient et échappent au contrôle de l'Institut et de ses membres, l'utilisation sûre et correcte de cet équipement relève de la responsabilité de l'utilisateur et non de l'Institut ou de ses membres.

**L'INSTITUT DE L'ÉCH ÉCH ÉCH ÉCH ÉCH
ÉCH ET DE L'ÉT ÉT ETAGE**

**1230 BÂTIMENT KEITH
CLEVELAND, OHIO 44115**

BIL-JAX®

**125 TAYLOR PARKWAY
ARCHBOLD, OHIO 43502**

DIRECTIVES DE SÉCURITÉ POUR LES ÉCHAFAUDAGES

tel que recommandé par le L'INSTITUT DES ÉCHAFAUDAGES, DU COFFRAGE ET DE L'ÉTAIEMENT

Il incombe à tous les employeurs et employés de lire et de respecter les directives de bon sens suivantes, conçues pour promouvoir la sécurité lors du montage et du démontage des échafaudages. Ces directives ne prétendent pas être exhaustives, ni supplanter ou remplacer d'autres mesures de sécurité et de précaution supplémentaires pour couvrir des conditions habituelles ou inhabituelles. En cas de conflit, les lois et règlements locaux, nationaux ou fédéraux l'emportent sur ces directives et il incombe à chaque employé de s'y conformer.

DIRECTIVES GÉNÉRALES

- I. **AFFICHEZ LES PRÉSENTES DIRECTIVES DE SÉCURITÉ POUR LES ÉCHAFAUDAGES** dans un endroit bien visible et assurez-vous que toutes les personnes qui montent, démontent ou utilisent des échafaudages en ont connaissance.
- II. **RESPECTEZ TOUS LES CODES, ORDONNANCES ET RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, LOCAUX ET D'ÉTAT** relatifs aux échafaudages car ils peuvent être plus restrictifs. Par exemple, les exigences en matière de hauteur ou de largeur peuvent varier.
- III. **EXAMEN DU CHANTIER** - Il faut examiner le chantier pour y déceler les dangers, comme les remblais non damés, les fossés, les débris, les fils à haute tension, les ouvertures non protégées et les autres conditions dangereuses créées par d'autres corps de métier. Ces conditions doivent être corrigées ou évitées comme indiqué dans les sections suivantes.
- IV. **INSPECTER TOUT LE MATÉRIEL AVANT DE L'UTILISER** - N'utilisez **jamaï**s un matériel endommagé ou défectueux de quelque façon que ce soit.
- V. **GARDER TOUT LE MATÉRIEL EN BON ÉTAT** - Éviter d'utiliser du matériel corrodé - on ne connaît pas la résistance du matériel corrodé.
- VI. **INSPECTER LES ÉCHAFAUDAGES MONTÉS QUOTIDIENNEMENT** - ou au début de chaque quart de travail - pour s'assurer qu'ils sont maintenus en bon état.
- VII. **NE JAMAIS UTILISER UN ÉQUIPEMENT À DES FINS OU D'UNE MANIÈRE POUR LESQUELLES IL N'A PAS ÉTÉ CONÇU.**
- VIII. **SIGNELEZ TOUTE CONDITION DANGEREUSE. NE PRENEZ JAMAIS DE RISQUE** - Ne travaillez pas sur des échafaudages si votre condition physique est telle que vous vous sentez étourdi ou instable de quelque façon que ce soit.
- IX. **IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE TRAVAILLER SOUS L'INFLUENCE DE L'ALCOOL OU DE DROGUES ILLÉGALES.**
- X. **CONSULTEZ VOTRE FOURNISSEUR D'ÉCHAFAUDAGES - NE PRENEZ JAMAIS DE RISQUES** - Consultez les manuels et les instructions fournis par le fournisseur ; les échafaudages sont son affaire.

DIRECTIVES POUR LE MONTAGE ET L'UTILISATION DES ÉCHAFAUDAGES

- A. FOURNIR DES CALES ADÉQUATES pour les poteaux d'échafaudage et utiliser des plaques de base.
- B. UTILISER VÉRINS À VIS pour les autres conditions approuvées.
- C. PLOMBER ET METTRE À NIVEAU TOUS LES ÉCHAFAUDAGES au fur et à mesure du montage. Ne forcez pas les étriers pour mettre l'échafaudage à niveau tant qu'il n'est pas facile de les ajuster correctement.
- D. CONTREVENTEMENTS. Chaque cadre ou panneau doit être contreventé par des contreventements horizontaux, des contreventements transversaux, des contreventements diagonaux ou toute combinaison de ceux-ci pour fixer les éléments verticaux ensemble latéralement. Toutes les connexions de contreventement doivent être sécurisées, conformément aux recommandations des fabricants.
- E. NE PAS GRIMPER SUR LES CROISILLONS. Utilisez uniquement une échelle d'accès, des marches d'accès, un cadre conçu pour être escaladé ou un accès sécurisé équivalent à l'échafaudage.
- F. FIXATION DE L'ÉCHAFAUDAGE AU MUR ou à la structure lorsque la hauteur dépasse* quatre (4) fois la dimension minimale de la base de l'échafaudage. La première attache verticale et longitudinale doit être placée à ce point. Les attaches verticales doivent être répétées à des intervalles ne dépassant pas 26 pieds. Les attaches longitudinales doivent être placées à chaque extrémité et à des intervalles ne dépassant pas 30 pieds. Les attaches doivent empêcher l'échafaudage de basculer vers le mur ou la structure ou de s'en éloigner.
- G. LORSQUE LES ÉCHAFAUDAGES DOIVENT ÊTRE ENCLOS PARTIELLEMENT OU ENTIÈREMENT, des précautions spécifiques doivent être prises pour assurer la fréquence et l'adéquation des attaches fixant l'échafaudage au bâtiment en raison des conditions de charge accrues résultant des effets du vent et des intempéries. Les composants de l'échafaudage auxquels les attaches sont fixées doivent également être vérifiés pour les charges supplémentaires.
- H. QUAND LES TOURS D'ÉCHAFAUDAGES SOUTENUS dépassent* quatre fois la dimension minimale de leur base sur le plan vertical, elles doivent être empêchées de basculer.
- I. NE PAS MONTER D'ÉCHAFAUDAGE À PROXIMITÉ DE LIGNES ÉLECTRIQUES SANS PRENDRE LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES. Consultez la compagnie d'électricité pour obtenir des conseils.
- J. NE PAS UTILISER d'échelles ou de dispositifs de fortune au sommet des échafaudages pour en augmenter la hauteur.
- K. NE PAS DÉPASSER LES TAUX DE CHARGE RECOMMANDÉS PAR LES FABRICANTS.
- L. ÉQUIPER ET MAINTENIR TOUTES LES PLATE-FORMES avec des garde-corps, des garde-corps intermédiaires et des plinthes appropriés le long de tous les côtés ouverts et des extrémités des plates-formes d'échafaudage.
- M. TOUS LES SUPPORTS doivent être placés correctement avec les supports latéraux parallèles aux cadres et les supports d'extrémité à 90 degrés par rapport aux cadres. Les supports ne doivent pas être pliés ou tordus par rapport à leur position normale. Les consoles (à l'exception des consoles mobiles conçues pour transporter des matériaux) doivent être utilisées comme plateformes de travail uniquement et ne doivent pas être utilisées pour le stockage de matériaux ou d'équipements. Lorsque des consoles sont utilisées, l'échafaudage doit être attaché à la structure ou retenu d'une autre manière pour éviter tout basculement.
- N. TOUS LES ACCESSOIRES DE D'ÉCHAFAUDAGE doivent être utilisés et installés conformément à la procédure recommandée par le fabricant. Les accessoires ne doivent pas être modifiés sur le terrain. Les échafaudages, les cadres et leurs composants de différents fabricants ne doivent pas être mélangés.
- O. POUR LE PLANCHER, LES DIRECTIVES SUIVANTES S'APPLIQUENT :
 1. N'utilisez que du bois correctement inspecté et classé comme planche d'échafaudage.
 2. Les planches doivent avoir un chevauchement d'au moins 12 pouces et dépasser de 6 pouces le centre du support, ou être cloutées aux deux extrémités pour éviter qu'elles ne glissent des supports.
 3. Les planches et les plates-formes d'échafaudage fabriquées, à moins d'être créées ou retenues par des crochets, doivent dépasser leurs supports d'extrémité d'au moins 6 pouces et d'au plus 12 pouces.
 4. Fixer la planche à l'échafaudage si nécessaire.
- P. POUR LES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS, LES LIGNES DIRECTRICES SUPPLÉMENTAIRES SUIVANTES S'APPLIQUENT.
 1. Les ROUES D'ÉCHAFAUDAGE AVEC TIGES LISSES doivent être fixées au panneau ou à la vérin à vis par des goupilles ou d'autres moyens appropriés.
 2. NE PAS RALLONGER LES VÉRINS À VIS DES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS DE PLUS DE 12 POUCES.
 3. Les roues ou les supports doivent être munis d'un dispositif de verrouillage et maintenus verrouillés pendant le montage et le démontage ou pendant tout le temps où les échafaudages ne sont pas déplacés.
 4. Sécurisez ou enlevez tout matériel et équipement de la plate-forme avant de déplacer l'échafaudage.
 5. UTILISER DES CONTREVENTEMENTS DIAGONAUX HORIZONTAUX près du fond et à des intervalles de 20 pieds mesurés à partir de la surface de roulement.
 6. NE PAS UTILISER de supports ou autres extensions de plate-forme sans tenir compte de l'effet de renversement.
 7. LA HAUTEUR D'UNE PLATE-FORME ROULANTE, à l'exclusion de ses garde-corps les plus élevés, ne doit pas dépasser* quatre fois sa plus petite dimension de base, à moins qu'il ne soit stabilisé par un système de contrepoids technique ou tout autre moyen équivalent.
 8. CLOUEZ OU FIXEZ TOUTES LES PLANCHES.
 9. N'ESSAYEZ PAS DE DÉPLACER UN ÉCHAFAUDAGE ROULANT SANS AIDE SUFFISANTE - faites attention aux trous dans le sol et aux obstructions aériennes - stabilisez-le pour éviter qu'il ne bascule.
 10. NE PAS MONTER SUR DES ÉCHAFAUDAGES EN MOVEMENT.
 11. LES RACCORDS ne doivent pas se dissocier.
- Q. POUR LES "TRAVERSES" ET LES "POUTRELLES", les directives supplémentaires suivantes s'appliquent.

1. NE PAS ÉTENDRE OU INSTALLER LES "TRAVERSES" OU "POUTRELLES" EN PORTE À FAUX en tant que supports latéraux sans avoir soigneusement étudié les charges à appliquer.
 2. LES TRAVERSES ET LES POUTRELLES DOIVENT S'ÉTENDRE À UNE DISTANCE D'AU MOINS 6 pouces au-delà du point d'appui.
 3. PLACEZ LES CONTREVENTEMENTS RECOMMANDÉS ENTRE LES TRAVERSES/POUTRELLES lorsque la portée de la traverse/poutrelle est supérieure à 12 pieds.
- R. LORS DU DÉMONTAGE D'UN ÉCHAFAUDAGE, LES DIRECTIVES SUPPLÉMENTAIRES SUIVANTES S'APPLIQUENT :
1. VÉRIFIER SI L'ÉCHAFAUDAGE A ÉTÉ STRUCTURELLEMENT MODIFIÉ d'une manière qui le rendrait dangereux et, le cas échéant, le reconstruire avant de commencer les procédures de démontage.
 2. INSPECTER VISUELLEMENT les planches avant de les démonter pour s'assurer qu'elles peuvent être travaillées en toute sécurité.
 3. LES COMPOSANTS DOIVENT ÊTRE DESCENDUS dès leur démontage de manière sûre afin de protéger le personnel se trouvant en dessous.
 4. NE PAS ACCUMULER DE COMPOSANTS OU D'ÉQUIPEMENTS EXCESSIFS sur le niveau en cours de démontage.
 5. L'ÉQUIPEMENT DÉMONTÉ doit être stocké de manière ordonnée. SUIVEZ LES PROCÉDURES DE MONTAGE ET LES MANUELS D'UTILISATION.
- * EXCEPTIONS : Trois fois en Californie, Ohio, Oregon, Montana, Maine ; 3-1/2 fois à Washington.

"Ces consignes de sécurité énoncent des procédures de bon sens pour monter et démonter en toute sécurité les équipements d'échafaudage. Cependant, les équipements et les systèmes d'échafaudage diffèrent et, par conséquent, il faut toujours se référer aux instructions et aux procédures du fournisseur de l'équipement. Comme les conditions sur le terrain varient et échappent au contrôle de l'Institut, l'utilisation sûre et correcte des échafaudages relève de la responsabilité de l'utilisateur et non de l'Institut."

La réimpression de cette publication n'implique pas l'approbation du produit par l'Institut ni l'adhésion à l'Institut. L'autorisation de reproduction intégrale peut être obtenue auprès du Scaffolding, Shoring & Forming Institute, 1230 Keith Bldg., Cleveland, Ohio 44115.

Imprimé aux États-Unis.

FORMULAIRE NO. 3-61/4-89